

LE PUBLICISTE.

DUODI 2 Fructidor, an VIII.



Le prix de l'abonnement du PUBLICISTE est de 13 fr. 50 cent. pour trois mois, 26 fr. pour six mois, & 52 fr. pour l'année.

Les lois & arrêtés des consuls sont imprimés textuellement & délivrés aux souscripteurs sans augmentation de prix.

Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moineaux, n°. 423, butte des Moulins, à Paris.

ITALIE.

De Milan, le 5 août (33 thermidor).

Les lettres de Pesaro annoncent que, le 21, il y arriva un courrier de Rome avec des dépêches pour le général Monnier, qui réexpédia ce courrier, quelques heures après. On fait diverses conjectures sur l'objet de cette correspondance de la cour Rome avec le général français; la plus vraisemblable est que le pape a protesté contre la prise de possession de Pesaro, comme faisant partie du duché d'Urbino, & non de la Romagne.

Le général Milius, commandant autrichien à Ancône, a envoyé un fort détachement de cavalerie & d'infanterie à Fano, avec l'ordre de ne point dépasser cette ligne. On suppose d'après cela qu'il existe à cet égard quelque transaction entre la cour de Vienne & le gouvernement français. Les négocians de Sinigaglia, alarmés de l'arrivée des Français à Pesaro, envoyèrent, le 20, un courrier au général Milius, qui leur fit réponse qu'il avoit des raisons de croire que les Français n'outrageroient pas la ligne qu'ils occupoient actuellement. Le même jour, le légat apostolique arriva à Sinigaglia, & après deux heures de conférence avec les cardinaux Antonelli & Onorati, il se rendit à Fano, d'où il étoit attendu avec impatience & inquiétude, pour savoir si la foire de Sinigaglia auroit lieu: dans le doute, plusieurs négocians avoient déjà emballé leurs marchandises.

De Turin, le 8 août (20 thermidor).

Les impositions ordinaires & extraordinaires ne suffisent pas pour payer la contribution de guerre & fournir à un grand nombre d'autres dépenses, la consulte a mis à la disposition de la commission du gouvernement pour six millions de biens nationaux. La difficulté de vendre ces biens, avant que le sort du Piémont soit décidé, rend cette ressource presque illusoire. Quelque onéreuse que soient ces charges pour un pays déjà ruiné, elles le deviennent encore davantage par les réquisitions particulières, par les dilapidations des agens & par l'avidité des fournisseurs. Parmi ces derniers, il y en a qui ont servi les Autrichiens, & qui ne se contentent pas de 56 pour 100 de profit. Le gouvernement provisoire avoit fait des marchés avantageux pour le public, mais ils ont été annulés. Il voudroit inspecter le

partie économique pour diminuer au moins les abus, mais il n'en a pas la liberté. Le général Dupont, qui gémit le premier de tous ces maux, fait tous ses efforts pour en arrêter le cours; mais il manque d'autorité. Tous les membres du gouvernement provisoire, désespérant de pouvoir faire le bien, ont donné leur démission, qui n'a pas été acceptée. Enfin, ils viennent de s'adresser au premier consul pour lui exposer l'état de ce pays. On ne doute pas que l'ordre le plus avantageux au peuple piémontais, comme à l'armée française, ne soit incessamment établi. On a même tout lieu de croire que le général Jourdan, dont l'arrivée est très-prochaine, a reçu des instructions & des pouvoirs qui le mettent à portée de remplir tous nos vœux.

ANGLETERRE.

De Londres, le 12 août (24 thermidor).

L'intention du gouvernement a sans doute été de donner le change à l'ennemi, en faisant publier, dans l'un de ses journaux, que la flotte de transports, expédiée de Portsmouth, toucheroit à Plymouth, où elle seroit jointe par sir William Pulteney; car les lettres de ce port, écrites de samedi dans la nuit, c'est-à-dire, trois jours après la sortie de cette flotte, ne font mention ni de l'arrivée du général Pulteney, ni de l'apparition des transports, quoique le vent ait continué d'être favorable pour le trajet de Portsmouth à Plymouth. — Quelle que soit la destination de cette flotte, on dit que le camp de Windsor, si elle a du succès, sera embarqué pour aller la secourir.

Un particulier d'Edimbourg a reçu une lettre de New-Yorck, en date du 24 juin, dans laquelle on lui mande qu'il s'étoit montré, dans cette ville, quelques symptômes de la fièvre jaune, & qu'un grand nombre d'habitans alarmés, avoient fui à la campagne. Nous avons vu des gazettes de New-Yorck, du 27 juin, qui disent, au contraire, qu'il ne s'y est manifesté aucun symptôme d'épidémie.

L'arrivée de notre flotte de la Baltique à Bridlington, a fait cesser les inquiétudes que l'on avoit qu'elle n'y eût été retenue.

Le 14 thermidor, à huit heures du matin, le thermomètre de Fahrenheit marquoit à Edimbourg 70 degrés, & le même jour, à une heure après-midi, 72 degrés & demi, à Bath, où il s'est élevé le lendemain à 75 degrés.

On est dans l'habitude en Angleterre de laisser toutes les fenêtres ouvertes pendant la chaleur du jour; rien d'aussi mal entendu. En Italie & dans tous les pays chauds, on ferme de bonne heure les volets pour empêcher qu'aucun rayon du soleil, ni l'air réchauffé de l'extérieur ne puissent pénétrer dans les appartemens. On devroit manger des glaces plutôt le matin qu'après dîner; elles donnent du ton à l'estomach quand il est vide; elles le débilitent quand il est plein, faisant refluer la circulation vers les extrémités. L'air du matin est plus salubre; il énerve moins les forces

quo vers le milieu du jour, & il est moins humide que l'air qu'on respire le soir.

Dix-sept jeunes femmes se sont évanouies dernièrement au spectacle, soit par l'effet de la grande chaleur, soit par le bien joué de la pièce qui étoit le *Point d'honneur* (*the Point of honour*). Le prince de William de Gloucester a été d'une attention parfaite pour plusieurs d'entr'elles.

(*Extrait du Morning-Post*).

REPUBLIQUE BATAVE.

De la Haye, le 27 août (11 thermidor).

Au moment que nous nous y attendions le moins, nous recevons la nouvelle par la voie de la Zélande, que l'expédition qui se trouve dans les ports de l'Angleterre sera dirigée contre notre république, & probablement contre la Zélande.

Le général Victor a envoyé la nuit dernière un courrier à Paris, par lequel il demande, dit-on, des renforts. On fera sans doute accélérer la marche des troupes qui nous viennent d'Italie, & que nous attendons avec impatience.

Le général Daendels commande les troupes dans la Nord-Hollande; il a son quartier-général à Alkmaer. C'est là où le peu de troupes qui nous restent sont rassemblées. Les régimens allemands occupent les lignes de Shaagen.

On vient de publier les besoins de l'état pour l'an 1800: on remarque que les intérêts de la généralité proprement dite, des deux compagnies des Indes, des amirautés & des neuf provinces, montent, pour cette année, à la somme de 29 millions de florins.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

De Strasbourg, le 27 thermidor.

Le citoyen Schmidt, nommé au nouveau conseil exécutif, s'est mis en route pour Berne. Il étoit préfet à Bâle depuis le commencement de la révolution helvétique, & s'est toujours distingué par son amour éclairé pour la liberté, ses connoissances, son caractère & sa fermeté. On ignore encore qui le remplacera: on assure que la place a été offerte à l'estimable ex-directeur Legrand, qui l'a refusée à cause de ses occupations.

Il regne une grande fermentation parmi les habitans des baillages badois sur la rive droite du Rhin, dans le voisinage de Bâle. On dit qu'ils demandent leur réunion à la Suisse, ils n'ont pas commis d'excès.

Le général en chef Moreau est arrivé à Stutgard, où il passera deux ou trois jours. On lui a fait beaucoup de représentations relativement à la contribution des six millions imposés au duché de Wurtemberg. On croit qu'elle sera réduite à quatre.

Le lieutenant-général Grenier est parti de Ratisbonne; il se rend en Franconie pour y indiquer les positions aux troupes sous son commandement.

Toute la partie de la Franconie, qui nous échecoit en partage d'après la convention de Parsdorf, est occupée par nos troupes. On assure que le général Ney aura le commandement général en Franconie. Les habitans des évêchés de Wurzburg & de Bamberg avoient d'abord manifesté des craintes relativement aux mauvais traitemens qu'ils avoient fait essuyer à nos troupes en 1796, lors de la retraite de Jourdan; mais leur crainte a disparu depuis qu'ils voient la bonne conduite de nos troupes, & la discipline que les chefs font observer.

Le corps austro-mayençais, qui avoit long-tems refusé d'abandonner la rive gauche du Mein, & qui n'y avoit consenti que sur les menaces de nos généraux de l'y contraindre par la force, se répand actuellement dans les pays de la rive droite du Mein non compris dans la neutralité. Quelques escadrons des hussards de Szeckler & un régiment d'infanterie mayençais, qui devoient se rendre dans l'Eichsfeld en Saxe, appartenant à l'électeur de Mayence, ont eu en route une rixe très-sanglante; il y a eu des deux côtés plusieurs tués & d'autres blessés.

De Bruxelles, le 29 thermidor.

L'installation des préfets dans les quatre nouveaux départemens de la rive gauche du Rhin est achevée. Cette contrée est actuellement administrée comme le reste de la république; ce qui prouve évidemment que sa réunion à la France est définitive; c'est ce que le citoyen Simon, préfet du département de la Roër, a observé dans son discours d'installation.

On mande de Middelbourg que les différentes divisions de bâtimens de guerre anglais qui sont en croisière aux embouchures de la Meuse & de l'Escaut, ainsi que sur les côtes des isles de la Zélande, s'approchent souvent de l'isle de Walcheren, soit pour reconnoître les atterrages les plus faciles, ou pour inquiéter le commerce. L'apparition de l'ennemi sur ce point du territoire batave ne donne plus aucune inquiétude; toutes les isles de la Zélande sont dans l'état le plus respectable de défense & pourvus de garnisons nombreuses, composées de troupes françaises & bataves. Les forces maritimes dans l'Escaut occidental augmentent aussi journellement, & elles seront bientôt assez nombreuses pour empêcher les Anglais d'y reparoitre.

De Paris, le 1^{er} fructidor.

Le citoyen Van-Spaendonck, de l'Institut national & administrateur du Muséum national d'histoire naturelle, vient de publier sa troisième division de fleurs dessinées d'après nature; recueil précieux, également utile & cher aux amateurs, aux artistes, aux élèves, & aux manufactures. Cette livraison contient une tige de Reine-Marguerite, une tige de Grande-Capucine, un Iris bleu-clair, un épi de Mais à demi-enveloppé dans ses larges feuilles. Tous ces dessins sont finis. Ils plaisent autant par la composition que par les détails & le choix des objets. Le prix de chaque livraison est de 6 fr.

— On assure que madame de Staël va donner une seconde édition de son ouvrage intitulé *de la Littérature*, &c. dans laquelle elle répondra à quelques observations critiques qui lui ont été faites dans le *Mercur*. La rapidité avec laquelle la première édition a été enlevée, répond victorieusement à toutes les autres. Il n'est pas question de savoir si son livre est bien fait, mais s'il est lu: or, pour être lu, il faut plaire ou instruire. Toutes les règles ne peuvent avoir que ce but unique; quiconque a pu l'atteindre, a observé les règles, ou celles qu'il a violées n'étoient pas nécessaires.

— Le citoyen Feydel avoit prétendu que *le petit sauvage de l'Aveyron n'étoit qu'un comédien qui jouoit passablement son rôle*, & appuyé cette prétention d'un pari: Quoi qu'un pari ne soit pas une raison, quand il n'y en a pas d'autre, on peut en faire un jeu agréable pour les spectateurs; & c'est ce qui explique le grand usage qu'en font les Anglais. Le gant jeté par le citoyen Feydel a été ramassé

par le citoyen Capelle, lequel annonce avoir couvert une des mises de son adversaire, & lui propose de prendre pour juges de ce singulier débat les membres de la *société des observateurs de l'homme*.

Il nous semble que pour résoudre cette question, il suffit d'aller en voir le sujet. Nous l'avons vu, nous l'avons examiné conjointement avec les citoyens Sicard & Bouatterre, que personne ne croira disposés à favoriser un odieux mariage, & qui ont pensé, comme nous, que, loin d'être un comédien passable, le petit infortuné que nous avons sous les yeux pourroit bien être privé, ou par la nature ou par sa vie sauvage, d'une partie des organes qui forment la raison. On craint qu'il ne reste imbécile. Il en a l'allure, le cri, le balancement & le regard. Il ne sait rien, & ne paroît avoir que deux idées fixes, celle de manger & de s'échapper. Sa figure, sa taille, & le son de sa voix n'annoncent pas plus de dix à douze ans : son ris est un cri aigu, & sa voix un glossement. Pour découvrir un comédien à travers cette enveloppe, il faut avoir des yeux meilleurs que les nôtres.

— Un garçon limonadier, auprès du Châtelet, est tombé de frayeur au bruit du tonnerre d'avant-hier, & aussi-tôt on a publié qu'il étoit mort & que le tonnerre l'avoit tué. Le fait est que le tonnerre n'est point tombé sur lui, & qu'il n'est point mort.

— Un mendiant à grande barbe, nommé Duval, tomba hier soir dans la rivière; il étoit vivant lorsqu'on l'en retira, mais au moment où on le déposoit au corps-de-garde, il expira.

— Le tribunal d'appel séant à Paris a choisi les citoyens Belard, Lajarriette & Carbonnier, hommes de loi; pour former le conseil officieux chargé de consulter & de défendre les affaires des militaires & des autres citoyens absens pour le service des armées de terre & de mer, aux termes de la loi du 6 brumaire an 5.

— Le tribunal criminel du département de l'Ain a condamné à mort, le 21 thermidor, les nommés Leprêtre, Gayot, Hyvert & Amiot, convaincus d'avoir arrêté, dans la nuit du 26 au 27 ventôse dernier, la diligence de Genève à Lyon, & prévenus d'être chefs de bande. Pendant que le président prononçoit le jugement, l'un d'eux, Hyvert, l'interrompit pour lui dire avec une incroyable audace : *Faut-il trembler pour prononcer un arrêt de mort?* Et lorsque le président eut achevé de parler, le même reprit : *Citoyen président, vous avez oublié d'ordonner l'impression & l'affiche du jugement.....* Ce gens-là jouent la vie à pair ou non.

— On écrit de Bordeaux, le 26 thermidor, que depuis soixante-dix jours il n'est pas tombé une seule goutte d'eau dans cette ville.

— D'Angers, qu'une partie de vignes est desséchée.

— De Rennes, que la gendarmerie a eu un combat à soutenir contre une bande de brigands, dont deux ont été blessés à mort, & le reste conduit dans les prisons du Mans.

— « Les sots ravalent leur ennemi, dit Rœderer; les sages l'observent. Après le grand phénomène de résistance qu'offre la France, il n'en est pas de plus étonnant que celui de l'Angleterre payant l'Europe pour nous faire la guerre. C'est à son système économique qu'elle doit une telle puissance. Ce système mérite donc d'être étudié. Il étoit possible à l'Angleterre d'en employer plus honorablement les frais; mais la fausse politique qui en a mal usé, est une autorité séparée

de celle qui les a fait naître. Les Romains adoptoient les armes des peuples conquis, quand ils les trouvoient meilleures. Faisons mieux encore : dérobons le secret de leur puissance à ceux qui se dérobent à nos coups. Au projet de détruire une nation qu'il nous est difficile de surpasser, substituons le projet de la surpasser, soit pour la détruire, si ses fureurs l'exigent, soit pour la mépriser quand nous en aurons le droit. . . . » Ces réflexions judicieuses précédent & préparent un examen du *crédit public*, qui, en Angleterre, est tout arithmétique, n'admet rien de moral, & n'est que le calcul raisonné des moyens dont le gouvernement dispose : d'où il résulte qu'il n'emprunte que ce qu'il peut rendre; d'où il résulte encore qu'une banqueroute publique est impossible dans *tous les cas vulgairement prévus*.

— Lorsqu'on nous racontoit, il y a quelques années, que tel homme vivant jadis avec splendeur en France, étoit réduit, pour vivre dans les pays étrangers, aux plus avilissans métiers de la société; quelque persuadé qu'on fût de ses torts, on le plaignoit, & l'on disoit : on ne connoit, on n'exerce l'hospitalité qu'en France. . . . Ou les faits étoient exagérés, ou la cause de telles rigueurs n'existent plus. Car nous n'entendons plus parler d'émigrés, devenus porte-faix, mendians ou mourant de faim. . . . Les dernières nouvelles, au contraire, nous apprennent, ou qu'ils se marient avec de riches héritières; ainsi le ci-devant prince de Guéméné vient d'épouser la princesse de Courlande, avec cent mille louis de revenu; ou qu'ils sont employés avec distinction soit à Vienne, soit à la Porte, soit à Londres. Tant mieux pour tout le monde : pour eux d'abord, comme les plus intéressés; pour nous ensuite que les malheurs d'autrui font toujours souffrir, & qui aimons à répéter ce beau vers de Ténence : *Homo sum & humani, &c. . . .*; enfin pour la république française qui, rendue au calme que donne la force, n'auroit pu qu'à regret ses enfans déshérités, si la misère les avoit contraints de venir chercher dans son sein l'asyle qu'on leur eût refusé par-tout ailleurs.

LOTÉRIE NATIONALE.

Tirage du 1^{er} fructidor.

34 43 84 18 33.

C O N S U L A T.

Sur un rapport très-bien fait du ministre de l'intérieur, les consuls de la république ont pris, le 29 thermidor, l'arrêté suivant :

Art. 1^{er}. L'école nationale de Compiègne est réunie au Prytanée; elle en fera une division.

II. Il y aura à l'école de Compiègne trois cents places d'élèves gratuites, qui seront données par le premier consul aux enfans des militaires morts sur le champ de bataille, ou des fonctionnaires publics morts dans l'exercice de leurs fonctions.

III. Ces enfans & ceux que leurs parens voudront y placer, recevront les élémens de l'instruction nécessaire pour être admis dans les autres divisions du Prytanée, où l'enseignement sera perfectionné. L'instruction pourra, dans la suite, être établie à Compiègne, à l'instar des autres divisions du Prytanée.

IV. Le ministre de l'intérieur est autorisé à faire tous les réglemens nécessaires, tant pour l'administration que pour l'instruction de l'école de Compiègne.

BEAUX-ARTS.

On avoit demandé à l'Institut national *quel étoit le meilleur moyen à employer pour le nettoyage des statues & marbres.* L'Institut nomma une commission chargée d'examiner cette question : les membres qui la composoit étoient propres à la résoudre. C'étoient les citoyens Vauquelin, Chaptal, Pajou, Moite, Roland & Dejoux. Voici un court extrait de leur rapport :

1°. La commission déplore l'emploi qu'on a fait du château de Versailles pour le casernement de quelques centaines d'invalides. Assez d'autres édifices s'offroient dans la même ville pour les loger : assez d'autres emplacements auroient mieux convenu que le parc pour le préau d'une caserne.

2°. La commission a facilement reconnu que les statues commencent à s'altérer par l'établissement & pour ainsi dire l'implantation des lichens dans le marbre, dont le premier effet est d'y laisser des taches noires & une croûte que l'on avoit coutume de faire disparaître par des procédés soit chimiques, tels que savons, acides foibles, eau de chaux; soit mécaniques, comme le frottement avec un morceau de bois & du sable fin humecté.

3°. Tous ces procédés sont dangereux; mieux vaudroit laisser agir le tems tout seul, dont la lime est plus lente & plus uniforme. On peut faire disparaître, au reste, les lichens par un simple & léger frottement, pourvu qu'on choisisse pour cette opération un beau jour d'été, tems où les lichens sont friables.

4°. La commission a pensé qu'il valoit encore mieux garantir les statues de cette crasse végétale, que de la faire disparaître, & c'est de quoi elle s'est occupée. Or le moyen qu'elle a trouvé pour cela est de couvrir les statues d'un enduit de cire blanche, qu'on fait disparaître ensuite avec des linges chauds.

Ce procédé a deux avantages : le premier de donner au marbre un plus beau poli; le second, de former une surface lisse & vitreuse, qui ne permet pas aux racines des végétaux d'y pénétrer, &c.

LITTÉRATURE.

La nouvelle édition des *Géorgiques françaises* vient enfin de paroître sous le titre de *l'Homme des Champs*. A Paris, chez les freres Levrault, quai Malaquais, & Fuchs, rue des Mathurins.

L'auteur annonce dans sa préface que celle-ci n'a rien de commun avec les précédentes, ce qui signifie apparemment qu'il y a fait des changemens considérables. Voici comment il rend compte des sentimens qui l'affectoient en composant son ouvrage.

« Le traducteur des *Géorgiques* de Virgile, en composant les siennes, s'est affligé souvent d'avoir avec son modele la plus triste des ressemblances. Comme Virgile, il a écrit sur les plaisirs & les travaux champêtres pendant que les campagnes étoient désolées par la guerre civile & la guerre étrangere; comme lui il détournoit ses yeux de ces amas de cadavres & de ruines, pour les rejeter vers les douces images du premier art de l'homme. Auguste, paisible possesseur de Rome sanglante, s'occupa de ramener l'agriculture & les bonnes mœurs qui marchent à sa suite. Il engagea

Virgile à publier ses *Géorgiques*. Elles parurent avec la paix & en augmentèrent les charmes. C'est un heureux augure pour son imitateur; puisse ce poëme porter dans les âmes effarouchées par de longues craintes, vicérées par de longues souffrances, des sentimens doux & des affections vertueuses!

L'indulgence du lecteur jugera moins rigoureusement un ouvrage composé dans des tems plus malheureux. Il eût été plus soigné, & moins imparfait, s'il eût été composé avec un esprit libre & un cœur plus tranquille, & si, dans cette terrible révolution, l'auteur n'eût perdu que sa fortune.....

Bourse du 1^{er} fructidor.

Amsterdam.....	Tiers cons.....	35 fr. 50 c.
Idem cour.....	Bons $\frac{3}{4}$	1 fr. 59 c.
Hamb.....	Bons d'arrér.....	53 fr. 25 c.
Madrid... 5 fr. 10 c. le billet.	Bons pour l'an 8.....	86 fr. 63 c.
Madrid effect.....	Syndicat en 500.69 fr.	50 c.
Cadix... 5 fr. 10 c. le billet.	Coupages.....	64 fr. 56 c.
Cadix effect.....	Or fin.....	106 f. 45 c.
Gènes effect.....	Ling. d'arg.....	50 fr. 63 c.
Livourne.....	Portugaise.....	97 fr. 00 c.
Bâle..... $\frac{1}{4}$ per., $1\frac{1}{2}$ per.	Piastre.....	5 f. 30 c.
Lyon.....	Quadruple.....	80 fr. 25 c.
Marseille.....	Ducat d'Hol.....	11 f. 75 c.
Bordeaux..... $\frac{3}{4}$ per. à vue.	Guinée.....	26 f. 00 c.
Montpellier..... $\frac{3}{4}$ per. 25 j.	Souverain.....	55 fr. 00 c.
Rente provis.....		22 f. 13 c.

Café Martinique, 2 fr. 30 c. — Café St-Domingue, 1 fr. 95 c. — Café Bourbon, 2 fr. 5 c. — Sucre de Hollande, 1 fr. 70 c. — Loupce anglais, 1 fr. 65 c. — Mélisse de 14 l., 1 fr. 65 c. — Mélisse de 10 l., 1 fr. 70 c. — Rafinade, 2 fr. 00 c. — Sucre pilé, 1 fr. 50 c. — Sucre terré blanc, 1 fr. 50 c. — Sucre terré blond, 1 fr. 00 c. — Sucre brut, 60 à 80 c. — Poivre de Hollande, 0 fr. 00 c. — Poivre anglais, 2 fr. 15 c. — Cacao Caraque, 1 fr. 80 c. — Cacao des Isles, 1 fr. 80 c. — Coton du Levant, 2 f. 90 c. — Coton de Fernambourg, 4 fr. 50 c. — Coton de St-Domingue, 4 fr. 10 c. — Huile d'olive, 1 f. 38 c. — Eau-de-vie $\frac{3}{4}$, 315 fr. — Cognac, 22 deg., 230 fr. — Montpellier, 22 deg. 220 fr. — Potasse d'Amérique, 85 fr. — Potasse de Dantzick, 70 fr. 00 c. — Savon de Marseille, 1 fr. 5 c.

Visite à la prison de Philadelphie, ou Énoncé exact de la sage administration qui a lieu dans les divers départemens de cette maison. Ouvrage où l'on trouve l'histoire successive de la réformation des loix pénales de la Pensylvanie; avec des observations sur l'impolitique & l'injustice des peines capitales, en forme de lettre à un ami, par Robert J. Turnbull; traduit de l'anglais & augmenté d'un Essai qui en offre les différentes parties; par le D. Petit-Radel, professeur aux écoles de Médecine de Paris. Prix, 1 fr. A Paris, chez Fuchs, libraire, rue des Mathurins, & Deseune, palais du Tribunal.

Méthode simple et facile par laquelle on peut apprendre en trois mois l'orthographe par principes, ainsi qu'un Traité très-étendu sur le calcul décimal & sur les nouveaux poids & mesures à l'usage des maisons de commerce & des bureaux, le tout démontré de manière que l'intelligence en est très-facile. Prix, 1 fr. 25 cent., & 1 fr. 75 c. franco de port. A Paris, chez l'auteur, rue de Pêchequier, n°. 2, & chez Sombert, libraire, tenant cabinet de lecture politique & littéraire, boulevard Martin, vis-à-vis l'ancien Opéra.